

Insatisfaction sociale et revalorisation salariale : Serons-nous les dindons de la farce de ce gouvernement ?

Déjà plus de 900 000 signataires de la pétition en ligne « [Loi travail : non, merci !](#) » adressée à la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Myriam El Khomri !

Le SNESUP-FSU soutient cette mobilisation et [l'Appel des organisations de jeunesse](#) lancé le 26 février. Il invite les collègues de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à **participer aux rassemblements et manifestations du 9 mars 2016 contre le projet de loi « Travail »**. À cet effet, il dépose un **préavis de grève** couvrant les personnels qui souhaitent s'engager. Dès à présent, localement, des contacts ont été pris entre les mouvements de jeunesse, des sections syndicales départementales de la FSU et les sections locales du SNESUP-FSU.

Pour que les étudiant-e-s mobilisé-e-s le 9 mars contre le projet de loi "Travail" ne soient en aucune manière sanctionné-e-s, le SNESUP-FSU appelle les directions des universités et l'ensemble des collègues à prendre toutes les dispositions nécessaires (report des contrôles continus, non relevé des absences, etc). Il demande aux président-e-s d'université et aux directeurs et directrices d'établissement de banaliser cette journée.

La journée du 9 mars est le point de départ d'une période de mobilisations qui comportera d'autres temps forts. Après plus de 6 années de gel du point d'indice, le SNESUP-FSU appelle à la grève et aux manifestations le 22 mars pour l'augmentation des traitements des agents de la Fonction publique.

Nous avons perdu 17 % de pouvoir d'achat, soit l'équivalent de 2 mois de salaire depuis 2000 ! En 2016, un-e agrégé-e ou un-e enseignant-e-chercheur-e est recruté-e à 1,42 SMIC. Les négociations pour revaloriser le point d'indice qui devaient avoir lieu fin février ont été repoussées au 17 mars. En gelant le point

d'indice depuis 2010, ce gouvernement a économisé plus de 7 Md€ sur notre dos. En ne recrutant pas dans l'enseignement supérieur à la hauteur de l'augmentation des effectifs étudiants, c'est 1,5 Md€ d'économies supplémentaires que nous avons subi. Si le gouvernement ne propose pas une augmentation significative (supérieure à l'inflation) et un rattrapage de la perte de nos revenus (c'est possible et légitime), nous n'aurons pas été les pigeons, mais les dindons de la farce de ce gouvernement qui pendant ce temps aura distribué des milliards aux entreprises du CAC 40 (CICE, Pacte de responsabilité, CIR, ...), sans effet positif sur l'emploi. Nous renvoyons à la [« Lettre ouverte de la FSU aux agents de la fonction publique sur les salaires »](#).

Le 31 mars sera à nouveau l'occasion de se mobiliser contre le projet de loi "Travail" dans un cadre intersyndical et interprofessionnel. Ce projet s'inscrit dans une **longue série d'attaques contre les droits des salariés, du privé comme du public**, tendant à généraliser la **précarité** et à détériorer toujours plus les **conditions de travail**. La généralisation des accords d'entreprise prévue par ce texte, aux dépens de la négociation collective nationale, ne peut que favoriser les pressions exercées sur les salarié-e-s pour qu'ils et elles renoncent à leurs droits (Cf. [Communiqué de la FSU](#)). Cette évolution fait écho à la catastrophique "autonomie des universités" que nous subissons depuis 2007, et renforcée en 2013. Ni les salarié-e-s d'aujourd'hui ni celles et ceux de demain ne peuvent se satisfaire d'une telle régression sociale. **Les attaques contre les salarié-e-s du secteur privé ouvrent la voie à de nouvelles attaques contre les agents du secteur public.**

Les mobilisations c'est maintenant !
Engageons-nous !

Les actions programmées en mars 2016

8 mars • Journée internationale du droit des femmes.

9 mars • Journée de mobilisation organisée par les organisations de jeunesse contre la loi « Travail ».

Le Snesup-FSU dépose un préavis de grève.

10 mars • Journée d'action des retraités sur le pouvoir d'achat (9 organisations appelantes).

12 mars • Mobilisation contre l'état d'urgence.

22 mars • Grève unitaire pour l'augmentation des traitements des fonctionnaires.

31 mars • Journée d'action notamment contre la loi « travail » et pour de nouvelles propositions.

La FSU dépose un préavis de grève.